

ADAH

(Association Dijonnaise pour l'action
humanitaire)



Les classes de 4^e et 3^e du collège EPIS à Sahambavy

I. L'association ADAH

L'association Dijonnaise pour l'Action Humanitaire est une association de loi 1901, créée en 1998 sous l'impulsion de quelques étudiants en Médecine. Ceux-ci voulaient mettre en place une structure permettant aux étudiants de monter des projets de solidarité, partant d'idées individuelles. A l'origine composée d'étudiants en Médecine, l'ADAH comporte aujourd'hui une trentaine d'étudiants dijonnais de différentes filières : Médecine, Pharmacie, Psychologie, Droit, Musicologie, Biologie, IUT...

Ce sont des valeurs telles que la solidarité, l'ouverture d'esprit, l'écoute des autres qui suscitent un investissement dans un projet international et une prise de responsabilités.

Depuis 1999, l'ADAH agit au Burkina Faso dans la région de Ouahigouya et a déjà réalisé de nombreux projets selon les demandes et besoins observés sur place. Par exemple, la dotation de dispensaires en médicaments, la prévention et la sensibilisation sur le SIDA, l'éducation, la culture, la rénovation de maternités, la construction et la rénovation d'écoles.

L'année dernière, suite au développement de l'association et à la motivation des étudiants, une mission d'exploration à Madagascar dans la région de Fianarantsoa a été réalisée.

Cette année, l'ADAH a poursuivi avec succès ces 2 missions.

Au delà de l'expérience internationale, nous montons chaque année des actions en France, afin de se former, de se sensibiliser à la solidarité internationale, et de faire partager les cultures africaines que nous découvrons.

II. En amont du projet... mission de l'année dernière à Madagascar

Premier contact avec le pays, cette mission de découverte, de rencontre, d'évaluation des besoins locaux et de construction de réseaux de compétences et de connaissances. Elle était aussi l'occasion pour nous de nous impliquer dans le cadre d'un projet concret.

Les priorités étaient la découverte du pays et la mise en place de relation de confiance avec les associations et autorités malgaches. Il est très important que l'on suive la « voie hiérarchique » pour légitimer notre intervention vis-à-vis de la population et faciliter ainsi nos démarches. Le projet est mieux perçu, et de plus il est ainsi en accord avec la politique de la commune / région.

Nous avons donc essayé au maximum de faire un état des lieux du fonctionnement du pays, des coutumes malgaches, des principaux problèmes, ainsi que des associations déjà en place et leurs actions. Cela a permis de nous créer un réseau de connaissances et de compétences fiables.

Notre objectif est de stimuler l'autonomie, de ne pas accoutumer les habitants à notre aide, ne pas les rendre dépendants, mais de solliciter et développer chez eux leurs propres compétences, leurs propres ressources, pour au final ne pas avoir à intervenir ultérieurement. Nous voulons donc être et rester un bon « catalyseur » du développement local afin de ne pas troubler les équilibres en place.

III. Le collègue E.P.I.S.

1) Bilan de la mission 2005

- L'association E.P.I.S.

« Enseignants pour la Promotion Intellectuelle de Sahambavy » est une association apolitique et laïque amie de l'association AME, engagée dans toutes les questions sociales de la région, notamment l'enseignement (apport matériel et financier) et la santé (faciliter l'accès aux soins et aux médicaments, transport de malades à l'état grave). L'association est composée d'enseignants, de médecins, de commerçants d'agriculteurs, d'éleveurs... Nos contacts sont : Mr Gérard, président d'honneur (C/R Sahambavy, Fianarantsoa II), sa femme Thérèse ainsi que Cendrine Lambert, infirmière expatriée membre de l'association.



Les membres de l'association EPIS dont Gérard en bas à gauche

- Le collège E.P.I.S.

Le collège E.P.I.S. se situe dans la commune de Sahambavy, dans le district de Fianarantsoa II (à environ 20 km). C'est un collège privé, les cours y sont dispensés en français. Il a ouvert en septembre 2004 sur le seul apport financier des 9 enseignants, qui sont ainsi quasi bénévoles. Ils sont actuellement payés 150 000 Fmg, soit bien en dessous du SMIC malgache. Cet argent provient seulement des frais d'écolage des enfants. L'ouverture a été encouragée financièrement et matériellement par la commune, la

SIDEXAM (entreprise de thé), Le Lac Hôtel, des ONG, le CSB, des fonctionnaires et les commerçants.

- La situation en 2005

Le nombre d'écoles primaires a récemment augmenté dans la commune passant à 7 EPP (Ecoles Primaires Publiques) et 13 écoles primaires privées, mais la commune ne possédait toujours qu'un seul collège d'Enseignement Général Public qui n'accueille que 50 nouveaux 6^{èmes} par an pour 400 candidats à la rentrée.

A la sortie de la classe de 7^{ème}, les enfants passent le CEPE (Certificat d'Etude Primaire Elémentaire) pour accéder à l'enseignement secondaire.

En fin de compte, 350 élèves étaient contraints d'abandonner les études, faute de place dans le collège public. Les enfants restaient chez eux pour aider leurs parents aux champs car les frais d'écolage sont trop élevés. Le collège E.P.I.S. les accepte quand même et fait le maximum pour donner une éducation aux enfants, ce qui est le plus important pour les professeurs.

Avant notre arrivée, le collège se composait de 3 salles :

- une salle de 6 mètres sur 2,5 mètres accueillant une classe de 6^{ème} de 79 élèves
- une salle pour la classe de 5^{ème} composée de 25 élèves
- une bibliothèque

Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} n'ont pas encore pu ouvrir : les enfants étaient refusés faute de place.

- Notre action sur place l'an dernier

Notre projet, en accord avec les souhaits du collège, fut de réhabiliter le 1^{er} bâtiment de 8 mètres sur 8 (c'est-à-dire un agrandissement de la salle de 6^{ème} en cassant le mur qui séparait la salle en deux)

Dans le même temps, Gérard, notre contact principal, a cherché une solution alternative pour permettre l'accueil des 5^{ème}, 4^{ème} et

3^{ème}. Il a trouvé assez rapidement un grand local dans un lieu magnifique au bord d'un lac. Ce bâtiment appartient aux luthériens qui l'avaient construit il y a des années dans le but de faire une église au rez-de-chaussée. Le bâtiment est solide et couvert, il possède un premier étage permettant de faire 2 grandes salles.

Gérard a pu, avec l'association, négocier un bail gratuit pour 3 ans avec en contrepartie la finition des travaux sur le bâtiment qui était inachevé (portes et fenêtres, garde-corps au balcon, dallage et enduit, murs de séparation, latrines...)

L'argent que nous avons apporté a été déposé sur un compte à la TIAVO (banque locale) de Sahambavy. Une double signature de Gérard et du directeur d'E.P.I.S. a été mise en place afin d'empêcher les dérives.

Une première visite le 13 août a permis de rencontrer l'ensemble de l'équipe pédagogique et de lancer les travaux en anticipant un peu le déblocage financier.

La rentrée était prévue le 29 août et il ne restait que 2 semaines pour monter les murs de séparation des classes, fabriquer les bancs et tables, débroussailler le terrain, construire les latrines...

La semaine suivante, le 20 août, les murs étaient presque finis, le terrain débroussaillé, les latrines creusées, les bancs réalisés et les tables en cours de fabrication.

Il y avait alors 185 élèves inscrits. Le jour de la rentrée, le 30 août, il y avait 220 élèves (il a même fallu stopper les inscriptions). Ils avaient tous leurs manuels scolaires, 3 cahiers et des stylos et ont pu s'asseoir dans leur nouvelle classe devant un tableau noir fraîchement repeint.

160 parents d'élèves se sont rendus à l'Assemblée générale d'E.P.I.S. le 28 octobre 2005. Les élèves sont répartis en 2 classes de 6^{ème}, une classe de 5^{ème}, et une classe de 4^{ème} - 3^{ème}. 9 professeurs assurent les cours presque gratuitement.

L'association E.P.I.S. nous a fait parvenir un rapport financier définitif. Il ne leur reste que 600 Fmg. Nous leur avons alors laissé à notre départ un budget pour l'achat d'un nouveau terrain proche du bâtiment actuel.

2) Projet 2006

Notre mission d'exploration de 2005 nous a permis de constater les besoins locaux, de rencontrer l'association E.P.I.S. et de les aider à assurer la rentrée en août 2005. Ils nous ont ensuite fait parvenir un bilan ainsi qu'un projet d'agrandissement du collège avec construction d'une cantine scolaire.

Notre objectif général est de permettre au maximum d'enfants de la commune d'accéder à l'enseignement secondaire. En effet, l'éducation nous semble être la base du développement d'un pays, permettant par la suite d'avoir un métier, un revenu régulier, et ainsi un meilleur niveau de vie (éducation des enfants, accès aux soins de base, logement décent...)

Le bail étant de 3 ans avec le bâtiment actuel, d'un commun accord, il a été décidé qu'il serait mieux de reconstruire un nouveau bâtiment sur un terrain qui appartiendrait à E.P.I.S.

Un terrain a été trouvé mais il n'est pas possible de l'acheter pour le moment. Il appartient aux voies de chemin de fer. Un bail de 90 ans a été conclu ; nous avons rencontré les responsables pour nous assurer que ce terrain ne sera pas revendu à une autre personne.

Les travaux seront réalisés, comme l'année dernière, par des ouvriers spécialisés de la commune, afin de favoriser l'économie et le travail local, et de garantir un bâtiment de qualité.

Les fondations pour un bâtiment composé de 2 salles de classe de 7,30m x 7m, réalisées par les parents d'élèves ont débuté début juin. La pose de la 1^{ère} pierre a eu lieu le vendredi 23 juin en présence de l'association E.P.I.S., des parents d'élèves, de notre association, de l'adjoint au Maire du village et de Gérard et Thérèse.

Les 2 salles accueilleront 150 nouveaux 6^{èmes} à la rentrée 2006. Les 5^{ème} et 4^{ème} - 3^{ème} resteront dans le bâtiment des luthériens. L'effectif sera donc de 380 élèves à la rentrée et le nombre de professeurs passera de 9 à 11.

Ces deux salles de classes sont une chance pour ces 150 futurs collégiens ; en effet, les résultats pour le passage en 6^e des écoles primaires proches de Sahambavy ont été établis lors de notre présence. Avec 92% de réussite, ce sont 350 élèves qui doivent passer en 6^e. Le collège public le plus proche, à 5 km, accueillera 60 d'entre eux. Le collège EPIS permettra à la moitié des autres élèves de poursuivre leurs études au lieu de retourner sans éducation scolaire travailler aux champs.

Dans le prolongement de ce bâtiment à 2 salles, nous avons fait construire 2 salles de bureaux pour le directeur et la secrétaire. Ils serviront provisoirement de salle des professeurs le temps de construire les autres salles.

Cette année, une autre partie de notre budget a été consacrée à l'achat du matériel scolaire (4 cahiers par enfant + stylos). En effet, la rentrée se passe pendant la période de soudure, au moment où les réserves en riz sont au plus bas, les parents n'ont alors pas de budget à consacrer à l'achat des fournitures. Gérard et sa femme Thérèse se sont chargés de l'achat et la distribution lors de la rentrée.



Distribution des cahiers, yaourts et stylos

Nous souhaitons mettre en place une cantine scolaire. Pour cette année, nous avons laissé sur le compte de la TIAVO un budget pour

financer l'achat de 2 yaourts par semaine et par élève, ce qui représenterait leurs seuls laitages de l'année. Gérard et Thérèse s'occuperont de la distribution des yaourts tout au long de l'année. A plus long terme, il faudrait que cette cantine puisse assurer un repas équilibré pour chaque enfant en partie grâce aux dons de riz des parents. En effet, un grand nombre d'enfants parcourt entre 4 et 8 km pour venir au collège. Ils sont donc contraints de rester sur place le midi mais aucun repas n'est prévu pour eux.

L'association E.P.I.S. continue de chercher d'autres subventions au niveau local : don de riz par les parents, partenariat avec les entreprises locales (SIDEXAM : plantation de thé). Afin que nous ne soyons pas les seuls financeurs, tout le monde s'implique dans le projet, les parents d'élèves se sont aussi proposés pour la construction et la fabrication des briques.



Pose de la 1ere pierre en remerciement à la ville de Dijon, le 7 juillet 06



Elévation des murs du collège EPIS , le 11 juillet 06

Suivi, projet et objectifs à long terme

Notre objectif à long terme est d'aboutir à l'autonomie du collège et son intégration dans le système éducatif national, afin que l'ADAH puisse se désengager progressivement du projet. Pour cela, différentes options sont envisageables.

- La responsable de la circonscription scolaire, Mme Aurélie RAZAFINJATO, est déjà en contact avec le collège afin d'assurer sa reconnaissance par le ministère.
- Un jumelage avec le collège de Chevigny Saint Sauveur est mis en place dès cette année. Il repose sur une correspondance écrite et échanges culturels entre les enfants des deux pays. Le collège de Chevigny a organisé diverses actions afin de récolter des fonds qui seront entièrement utilisés pour l'agrandissement du collège EPIS. L'ADAH a organisé une journée de jeux de rôle avec trois classes afin de sensibiliser les enfants aux disparités Nord/Sud (voir plus loin).
- Nous avons rencontré cette année les membres d'une association de Madagascar : l'ONG Bel Avenir. Ceux-ci veulent mettre en place un projet EFL (Extrait Foliaire de

Luzerne). C'est un complément nutritif comme la Spiruline mais beaucoup moins cher. Donner 2 grammes par jour par enfant leur évite les carences et permet une croissance plus harmonieuse.

Cela pourrait être inclus dans notre projet de cantine scolaire pour le collège de Sahambavy, en plus des yaourts. Bel Avenir peut donner l'EFL gratuitement, la seule chose qu'ils veulent en échange est un bilan tous les 2 mois qui donne, pour chaque enfant :

- le poids
- la taille
- l'état des dents

- **Nous avons évalué cet été la possibilité de mettre en place un collège agricole**, par exemple avec une formation par alternance.

En effet, malgré la possibilité offerte aux enfants de suivre un enseignement secondaire, peu d'entre eux auront la possibilité d'aller ensuite au lycée, voire plus loin. Dans ce pays, 70% de la population travaille dans l'agriculture, et beaucoup de ces enfants seront amenés à prendre la suite de leurs parents. Malheureusement, beaucoup de jeunes quittent leurs villages en espérant faire fortune en ville et s'entassent dans des bidonvilles à la périphérie. L'agriculture étant la base du développement de ce pays, nous pensons qu'offrir une formation agricole spécifique à ces enfants permettra de limiter l'exode rural, et également d'améliorer la productivité à court et à long terme. En effet, les agriculteurs n'ont pour l'instant aucune formation particulière et la formation de leurs enfants leur permettra dans un premier temps d'appliquer leurs acquis dans l'exploitation familiale avant d'avoir la leur.

Nous avons discuté de plusieurs projets envisagés par l'association EPIS, en rencontrant des agriculteurs spécialisés. Nous sommes en contact avec l'AFDI (Agriculteurs Français pour le Développement International) pour voir ce qui serait le plus réalisable et le plus rentable pour le collège EPIS. Le but est de s'orienter vers le modèle des maisons familiales rurales de France en l'adaptant à ce pays.

Sur les conseils du Maire de Sahambavy, il serait assez facile de créer un poulailler de poules pondeuses. Nous avons vu l'exemple de celui de l'école Ratsimba Pierre de Fianarantsoa. Il n'est pas possible pour le moment de se lancer dans la culture. Il est vrai que ce serait rentable et profitable aux enfants pour apprendre le travail de la terre.

La mairie n'a pas encore trouvé de terrain adapté à mettre à leur disposition pour ce qui est plantation de géranium ou rizières.

Le premier projet porteur est la mise en place d'un grenier collectif : cela a été ébauché l'année dernière, et commence à se mettre en place. Les parents d'élèves font des dons de riz au moment des récoltes, quand le cours en est bas. Le riz est revendu à la période de soudure, à prix quasi doublé. Cet argent servira à compléter les écolages pour le salaire des professeurs.

Le collège EPIS souhaite augmenter les écolages graduellement selon les classes. Cette année, ils s'élevaient à 12 500 fmg par mois, pour tout le monde. Les troisièmes paieraient 20 000 fmg par mois l'an prochain, les quatrièmes 17 000, les cinquièmes 15 000, et les sixièmes 12 500. Cette augmentation ne pourra pas être payée par certains parents, les élèves risquent alors d'abandonner les cours. Nous leur avons proposé que cette augmentation soit payée en riz, pour l'année, aux deux périodes de récolte.

L'objectif est que dans 3 ans, le collège dispose de 8 salles de classe, 2 pour les 6^e, 2 pour les 5^e, 2 pour les 4^e et 2 pour les 3^e afin que les élèves reçus en 6^e puissent suivre un cursus complet leur offrant la possibilité d'accéder au lycée. Ces 3 années nous permettraient de les aider à construire 2 classes par an. Une année supplémentaire pourraient être consacrée à la construction d'une bibliothèque et de bureaux pour le directeur et la secrétaire. Le bail conclu avec les Luthériens laisserait le temps à cette nouvelle installation.



Voici une photo prise par Gérard peu avant la rentrée du nouveau bâtiment construit. Il était convenu de construire 2 salles de classes et 2 salles de bureau avec l'argent que nous avons déposé à la TIAVO. Cependant, pendant notre présence, nous avons fait des démarches pour obtenir d'autres subventions, ou dons de matériel. Il s'est avéré que le distributeur de ciment HOLCIM, engagé dans les projets humanitaires a fait don d'une bonne partie des sacs de ciment nécessaires au projet, le ciment étant un des matériaux le plus cher. Nous avons aussi demandé à faire des économies sur la sous toiture (pas de pose de plafond, en effet ce n'est pas une urgence pour le moment). D'autres économies ont pu être faites grâce à Gérard en négociant les meilleurs prix. Ainsi Gérard a pu jugé de faire reconstruire une 3^e salle de classe après notre départ grâce aux économies réalisées.



Les élèves dans une des nouvelles classe



Une kermesse organisée en début d'année permettant grâce à l'organisation de nombreux jeux de récolter des fonds pour le collège.

IV. L'hôpital d'Ambohimahaso

Durant l'été 2005, l'équipe de l'ADAH a été mis en contact avec le Dr Ruphin RANDRIANIRALMY , médecin inspecteur du district d'Ambohimahaso.

Les différents membres de l'association ont pu effectuer un stage de quelques jours avec les Dr Nivo et Helinsoa, médecins à la maternité du centre hospitalier de District niveau 1.

Cet hôpital, situé à une soixantaine de kilomètres de Fianarantsoa en allant vers la capitale compte 3 médecins et 6 salles de soin (maternité, médecine, dentisterie, laboratoire, centre d'hébergement pour les tuberculeux et une salle de triage)



La maternité du CHD

Plusieurs projets ont été envisagés :

- Rénovation et réhabilitation des conduites du système d'alimentation en eau courante du CHD.
- Réfection du bâtiment des Tuberculeux
- Besoin de matériel médical (échographie et matériel de réanimation néo-natale) .

De plus, les DR Nivo et Helisoa nous ont exprimé leur souhait de créer une salle de réanimation néonatale.

Cette année, nous souhaitons réhabiliter les conduites en eau courante, projet qui nous semblait le plus urgent pour cet hôpital. Nous sommes allés à l'hôpital rencontrer le Dr Ruphin ; il a pu installer cette année un réservoir de 10 m³ avec le système de purification de l'eau, ce qui leur permet d'avoir de l'eau potable, apportée par seaux dans les différents services.

Un gros problème se pose cependant : l'eau est captée d'une source, canalisée jusqu'au château d'eau derrière l'hôpital mais en période de sécheresse comme cette année, l'eau est détournée par les paysans qui irriguent leurs rizières.

Pour solutionner ce problème, les conduites d'alimentation du château d'eau doivent être réhabilités par un système de plomberie en PVC. Nous avons fait faire un devis du projet qui a été estimé à 4400 Euros par une entreprise en travaux publics.

Nous ne pouvons cette année réaliser ce projet, faute de temps et d'argent mais nous le prépareront pour l'année prochaine.



La salle d'accouchement

Ainsi, nous avons travaillé sur le projet d'installation d'une salle de réanimation néonatale. Environ 30 à 40 naissances ont lieu tous les mois à la maternité dans une minuscule salle d'accouchement avec 2 tables. Parfois, lorsqu'il y a 3 accouchements en même temps, une femme accouche sur le sol.

La proportion de mort-nés présentant une asphyxie néo-natale est démesurée. Certains ne peuvent être réanimés, faute de matériel. Nous avons donc trouver judicieux d'installer en premier lieu un système d'oxygénation dans cette maternité.

Pour éviter les transferts d'argent sur les comptes de l'hôpital, nous sommes aller directement acheter le matériel à la SOAM (Société d'Oxygène et d'Acétylène de Madagascar). Celui-ci comprend un détendeur débitmètre, un humidificateur, des lunettes à gaz, un chariot porte-bouteille avec une location de bouteille pour 3 ans ainsi que 3 bons pour charge de 7,5 m³ soit un peu plus d'une année d'autonomie en oxygène. Un accord a été conclu qu'aucun échange en argent ou en nature ne sera exigé contre de l'oxygène pour tous les patients qui en nécessiteront.

Le matériel sera installé en maternité mais pourra grâce au porte chariot être utilisé pour les urgences dans les autres services (il n'y avait aucune bouteille pour tout l'hôpital).

Le personnel médical a suivi une formation pour l'utilisation de ce matériel peu après son installation.



Une partie du matériel d'oxygénation, directement acheté à la SOAM

Nous pourrions, l'année prochaine selon nos moyens, aménager cette petite salle de réanimation pour le moment vierge et/ou bien équiper l'hôpital de nouveau matériel dont ils ont besoin (1 couveuse, 1 table de réanimation bébé, 1 barboteuse, 1 ballon de ventilation avec masque...)

V. Nos autres projets

1) Ecole d'Amby :

Nous avons pu contacter Mme Aurélie, responsable de la Circonscription Scolaire de Fianarantsoa II, pour réévaluer les différents projets envisagés l'année dernière.

Parmi ces projets, celui de l'école d'Amby dont nous avons fait un devis l'année dernière pour reconstruire une école détruite par les cyclones il y a quelques années.

Nous sommes allés sur place, en présence de Mr Jean Marie Ramarolahy, assistant pédagogique de CISCO-F-II (Circonscription

scolaire de Fianarantsoa) de l'adjoint au Maire d'Amby Mr Ratsimbazany Daniel et du Directeur de l'école Mr Rasolofondraibe Jean-Philippe.

Actuellement, les 6^e et 5^e sont dans un bâtiment provisoire de la commune et pour la rentrée, ce sont 70 élèves admis au CEPE qui seront reçus en 6^e. Une cinquantaine de 5^e et 38 nouveaux 4^e devront être accueillis dans un nouveau bâtiment qui était en construction lors du mois de juillet. Les murs, construits par des villageois maçons sont en brique en terre séchées de la même façon que le collège EPIS ; la toiture n'était pas encore montée, faute de moyens.



Le futur bâtiment pour les 5^e et les 4^e encore en construction le 29 juin 06.



Une des salle de classe de l'école d'Amby

Le collège d'Amby a fait une demande d'aide au FID (fond d'intervention de développement) mais ils ne savent encore pas par quel moyen ils pourront construire un nouveau bâtiment à 2 classes pour les futurs 4^e et 3^e.

Nous avons demandé un devis sur les mêmes bases que les collèges de Sahambavy . Nous déciderons de la priorité de ce projet pour l'été prochain. Ce collège a besoin d'un sérieux coup de main mais en comparaison avec un collège privé comme celui de Sahambavy, celui-ci est public et dispose de fonds de la CISCO.

2) CSB de Sahambavy :

Ce petit centre de santé est situé dans le village de Sahambavy de l'autre côté du lac par rapport au collège. Il est sous la direction du Dr Soafara et comprend une salle de consultation en forme de petit couloir, une salle d'accouchement avec une maternité de 4 lits, une salle de vaccination et une salle d'hospitalisation avec 3 lits. Mme le Dr Soafara est aidée de Mme Suzanne, aide sanitaire et Mme Rose de Lima, servante.

Une quarantaine d'enfants naissent chaque mois dans ce centre, ce qui est énorme pour une si petite structure.

Pour le Dr Soafara, l'urgence est de construire un hangar devant le centre pour habriter les patients souvent très nombreux pendant les consultations.

Nous pensons aussi qu'une rénovation de la maternité et de la salle d'accouchement ne serait pas un luxe, vu l'insalubrité qui y régnait.

Nous pourrions cette année demander des devis par l'intermédiaire de Gérard pour réaliser l'été prochain un ou plusieurs projets de rénovation de ce CSB.

Actuellement, un système de mutuelle se met en place sous forme de grenier communautaire : pour chaque famille, 35000 Fmg, soit un peu moins de 3 Euros sont récoltés. Le premier acompte a eu lieu le 31 janvier 2006.



La maternité du CSB de Sahambavy

3) *Mise en place d'un parrainage dans l'école Ratsimba Pierre de Sœur Jacqueline:*

Sœur Jacqueline, qui nous a été présentée par Cendrine Lambert, s'occupe d'une école privée qui accueille 250 élèves répartis en 7 classes, de la maternelle au CM2 ainsi que deux classes spécialisées pour les handicapés mentaux et physiques. L'établissement est géré par neuf institutrices et une directrice. Il faut savoir que l'école publique à Madagascar est également payante, les classes sont surchargées, la qualité de l'enseignement est médiocre et tous les enfants ne peuvent être accueillis. C'est pourquoi les écoles privées se développent pour palier à ces besoins, les enfants y étudiant provenant souvent de catégories sociales très défavorisées.



La classe d'enfants handicapés mentaux

Une vingtaine de ces enfants n'ont pas les moyens de payer les frais de scolarité. Nous sommes allés quelques jours dans l'école où nous avons pu être hébergé par les sœurs.

Avec Sœur Jacqueline, nous avons mis en place un parrainage pour les élèves les plus nécessiteux. Ainsi, nous avons classés les élèves par ordre de priorité, les enfants orphelins puis ceux issus de familles nombreuses et pauvres... 22 enfants ne payent pas régulièrement leurs frais d'écolage faute de moyen.

En effet, l'état malgache n'apporte aucune aide financière, ni pour les instituteurs ni pour le fonctionnement de l'école. Tous les frais restent donc à la charge des parents.

La scolarisation totale d'un enfant coûte **33 €** par an soit :

- droits, assurance, frais généraux, location de livres, activités sportives : **9 €**
- frais de scolarités pour les salaires des instituteurs : 2 € par mois soit **24 €** par an

Beaucoup de parents vivent de petits travaux : vente de fruits et légumes, fabrication de briques... qui ne rapportent pas assez d'argent pour honorer cette somme, d'autant plus qu'ils ont souvent un grand nombre d'enfants. Par conséquent, ils sont contraints de retirer leurs enfants de l'école.

C'est pourquoi, nous adressons en France cette demande de parrainage qui englobe toute la scolarisation de l'enfant, les activités

extrascolaires restant à la charge des parents. En effet, il est important que ceux-ci restent impliqués dans la vie de leurs enfants.

Nous en appelons donc à la bonne volonté du parrain ou de la marraine pour que l'enfant puisse continuer ses études autant que possible. Le parrainage est avant tout un échange : l'enfant enverra deux courriers par an à son parrain qui recevra également le bulletin scolaire de l'enfant en fin d'année.

Une fiche a donc été réalisée pour chaque enfant, elle comprend les informations sur l'enfant (date de naissance, niveau scolaire...), ainsi que deux photos faites par Cendrine et des renseignements sur la famille (profession, problèmes actuels...). Chaque famille a été convoquée afin de remplir ces fiches.

Ces frais sont peu élevés et pourraient correspondre aux budgets des étudiants, qui sont notre principal public. Au fil des ans, si nous voyons que ce programme marche, et en fonction des envies et possibilités des parrains, nous pourrions faire évoluer ce parrainage en prenant en charge d'autres frais, ou en offrant d'autres possibilités aux enfants.



Les élèves lors d'une kermesse